

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures — III A nos confrères du congrès national des prêtres-adornateurs. — IV Correspondance romaine. — V Une lettre du "Front". — VI Mariage; instructions sur le mariage. — VII Le livre des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 18 juillet

On annonce :

La fête de saint Jacques (dimanche).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 18 juillet

Messe du VIIIe dimanche, **semi-double**; mém. de S. Camille et des Stes Symphorose et fils; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dimanche, mém. de saint Vincent de Paul et de saint Camille.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 25 juillet

Les titulaires qui tombent dans la semaine du 25 juillet sont anticipés au 25. Mais dans le diocèse de Montréal, ils seront remis au 8 août.

Diocèse de Montréal. — Du 25 juillet, saint Jacques (cathédrale et autre).

Diocèse d'Ottawa. — Du 20 juillet, saint Bonaventure (Britannia) et saint Emile (Suffolk); du 24, saint Déclan (Brightside); du 25, saint Jacques (Embrun).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 22 juillet, sainte Madeleine; du 23, saint Liboire; du 25, saint Jacques (Clarenceville); du 28, saint Nazaire.

Diocèse de Trois-Rivières. — Du 22 juillet, sainte Marie-Madeleine (Cap); du 25, saint Jacques (des Piles).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 21 juillet, sainte Praxède (Bromptonville).

Diocèse de Valleyfield. — Du 22 juillet, sainte Marie-Madeleine (Rigaud); du 29, sainte Marthe.

Diocèse de Nicolet. — Du 24 juillet, sainte Christine; du 25, saint Christophe (Arthabaskaville).

Diocèse de Pembroke. — Du 25 juillet, saint Jacques (Eganville); du 31, saint Ignace (Maynooth).

Diocèse de Joliette. — Du 25 juillet, saint Jacques (de l'Achigan); du 29, sainte Béatrice; du 31, saint Ignace.

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 31 juillet, saint Ignace (Nominigüe).
J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

| | |
|----------------|---|
| Mardi, | 20 Juillet. — Sainte-Marguerite. |
| Jeudi, | 22 " — Sainte-Julie. |
| Samedi, | 24 " — Pointe-aux-Trembles. |

A NOS CONFRESSES DU CONGRES NATIONAL DES PRETRES-ADORATEURS

OUS savons un vénérable curé, mort en janvier 1914, qui vivait depuis sept ou huit ans à l'ombre d'un pieux sanetuaire, en retraite. Quand il avait décidé, en forçant peut-être un peu la main à son évêque, de se retirer du ministère actif, ses paroissiens — des riverains de notre beau Richelieu — qui le connaissaient et l'aimaient depuis bien longtemps, l'étaient allé voir au vieux presbytère et lui avaient dit : " Restez donc encore avec nous, Monsieur le curé, Vous savez que nous vous aimons. Nous avons besoin de vous." Mais le bon vieillard s'en tenait à sa décision. " Il y a assez longtemps, leur dit-il, que je travaille pour vous et votre salut. Un autre me remplacera avec avantage. Je m'en vais, dans la retraite, travailler pour moi et pour mon salut. "

Et pourtant, en travaillant au salut des autres, il est bien sûr — lui surtout, si régulier, si fidèle et si pieux — qu'il travaillait aussi pour le sien propre, comme c'est le cas d'ailleurs, grâce à Dieu, pour le grand nombre de ceux qui cultivent la vigne du Seigneur. Mais qui, parmi nous, prêtres du ministère ou de l'enseignement, ne comprendra pas ce mot du coeur, si humain et si vrai, du vénérable prêtre : " Je m'en vais, dans la retraite, travailler pour moi et pour mon salut. "

Voici que s'ouvrent à Montréal, en cette deuxième semaine de juillet, les importantes assises du congrès national canadien des prêtres-adorateurs. Voici, au cours de notre vie sacerdotale, une halte bénie, où l'on nous propose précisément, au moins pour quelques heures, " de travailler pour nous et pour notre salut ", de nous instruire, de nous édifier, de nous retremper à la source vive de l'esprit chrétien et de l'esprit sacerdotal : l'Eucharistie — *Haurite nunc in gaudio de fontibus Salvatoris !* Nos fidèles, on le constate partout avec joie, surtout depuis les décrets du regretté Pie X et depuis le congrès eucharistique de Montréal, témoignent d'un grand zèle et d'un réel empressement à glorifier Notre-Seigneur dans son sacrement d'amour. Nous tiendrons à honneur, nous prêtres, en cette circonstance solennelle du congrès de 1915, de nous montrer de vrais et zélés amis de l'Eucharistie. Nous y viendrons en foule, à ce congrès ! — *Haurite nunc in gaudio de fontibus Salvatoris !*

Déjà on nous annonce plus de vingt évêques et pas moins de deux mille prêtres, comme devant prendre part aux exercices et séances du congrès national canadien des prêtres-adorateurs. Il ne nous appartient pas de saluer officiellement la venue dans notre grande ville des vénérés prélats et des estimés confrères qui nous arriveront au moment où ces lignes paraîtront. Des voix plus autorisées que la nôtre sauront leur dire les mots qui conviennent. Nous voulons seulement, au nom de la Se-

maine religieuse, assurer tous les congressistes de nos bons sentiments. Notre périodique a l'honneur d'enregistrer pour l'avenir, dans ses modestes pages, les grands faits de la vie catholique du diocèse. Nous nous réjouissons, après les inoubliables journées du congrès de 1910, celles de Sainte-Thérèse il y a deux ans, et celles de Sainte-Anne l'année dernière, d'avoir à fixer celles que nous allons vivre, les 13, 14 et 15 juillet de cette année terrible, qui sera aussi, a-t-on dit, l'année sublime.

Nous sommes certain que tout le clergé de la métropole exercera, ces jours-ci, avec une spéciale attention, avec même une particulière affection, les nobles devoirs de l'hospitalité. Ceux de nos confrères qui auront l'honneur de recevoir chez eux Nos Seigneurs les évêques, les chefs de l'Eglise, sauront, suivant la recommandation de Mgr l'archevêque, se montrer empressés et prévenants. Tous nos confrères dans le sacerdoce, du reste, qu'ils viennent de plus loin ou de plus près, seront à nos foyers, par nous tous, traités en frères. Nous voudrions faire revivre, d'une façon plus saisissante que jamais, le *cor unum et anima una* des premiers siècles chrétiens.

Le programme de ces jours de grâce et de salut a déjà été publié et répandu, nous n'y insistons pas. Il n'est personne qui ne s'efforcera, d'esprit et de cœur tout au moins, de prendre part à tous les exercices du congrès. En même temps que la prière de tous, ce sera aussi la prière de chacun.

Quel temps plus que le nôtre eut jamais besoin de prière et de vie surnaturelle ? Cette guerre atroce qui tient le monde dans l'angoisse depuis bientôt un an, ces batailles, ce sang répandu, ces deuils et ces larmes qui affligent les peuples qui nous sont les plus chers, est-ce que tout cela ne nous commande pas de faire violence au ciel ?

Bienvenue donc au congrès et aux congressistes ! Honneur aux organisateurs qui ont voulu ce congrès et l'ont si admirablement préparé ! Reconnaissance à Son Eminence Mgr le

cardinal-archevêque de Québec, à Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, à tous nos évêques canadiens, et, en particulier, aux chers Pères du Saint-Sacrement, à qui nous devons ces jours saints et réconfortants.

C'est la grâce de Dieu, et une grâce insigne, qui passe au milieu de nous, cette semaine. Puissent notre clergé et notre peuple en bénéficier largement ! Prions pour l'Eglise, prions pour le pape, prions pour la cause catholique, prions pour nos plus chers intérêts canadiens, prions pour nous, chacun pour soi, chacun pour tous, et tous pour chacun ! Bienvenue au congrès ! Bienvenue aux prêtres-adorateurs ! Bienvenue à tous les congressistes ! Que Montréal revive les journées eucharistiques de 1910 ! Que notre grande ville s'édifie et se retrempe dans la foi et la piété à l'Eucharistie, dans cette foi et cette piété qui furent celles de Maisonneuve, de Vimont, de DeQuey-lus, de Mlle Mance, de Marguerite Bourgeoys et de Dollard ! C'est le voeu de tous et c'est le nôtre.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Juin 1915.



Ly avait donc une question des ambassadeurs des puissances belligérantes auprès du Saint-Siège, et ma dernière lettre vous avait indiqué d'une façon générale les données du problème et les difficultés que présentait sa solution pour ne blesser aucunement les droits du Saint-Siège et sauvegarder d'autre part le secret dont, d'une façon jalouse, le gouvernement italien doit entourer les mouvements de ses troupes. Il est clair qu'il y a en Italie des espions très

nombreux et le soin avec lequel on recherche les sujets allemands ou autrichiens n'empêche pas que des fuites ne se produisent. Il semble matériellement impossible de mettre la main sur tous les sujets des puissances ennemies ; car elles ont de nombreuses intelligences dans la place, ce qui a été constaté en France du reste et même en Angleterre. Or la présence d'un ambassadeur allemand, bavarois, ou autrichien, permettrait de dissimuler d'une façon bien plus aisée ce service d'espionnage. D'ailleurs, quand bien même la tenue des ambassadeurs des puissances ennemies serait absolument correcte, comme des fuites se produiraient toujours, on ne manquerait pas de les en accuser. La correction des ambassadeurs, tout en étant réelle, pourrait difficilement être démontrée, car chacun sait qu'il n'est pas aisé de prouver une négation. Aux prises avec des soupçons même injustifiés mais réels, impuissants à démontrer qu'ils sont absolument étrangers à l'espionnage, incapables d'affirmer, autrement que par leur parole, qu'ils n'ont jamais renseigné leurs gouvernements sur tel fait préparé ou médité par l'Italie, les ambassadeurs auraient eu une situation vraiment intolérable. Leur sécurité ne se serait maintenue que grâce aux précautions de la police. Il aurait fallu les garder constamment et suivre toutes leurs démarches pour empêcher contre eux un mouvement populaire et protéger leur vie. Bientôt les ambassadeurs en auraient été réduits à être de véritables prisonniers, devant faire garder leur demeure et obligés de ne marcher qu'escortés d'une force plus ou moins imposante.

Telle était la situation. Elle a été réglée sans que le Vatican y ait été pour quoi que ce soit. Il faut, en effet, insister sur ce point : le Vatican n'a eu à donner à ces ambassadeurs ni ordres, ni conseils. Quelques journaux voulaient faire remonter jusqu'à Benoît XV le départ des ambassadeurs. Mais une note de l'*Osservatore romano* a remis les choses au point.

D'ailleurs il n'en était nullement besoin. Benoît XV n'a rien eu à dire, ni à conseiller, et les choses se sont déroulées le plus naturellement du monde. Et c'était du reste la seule solution possible.

Le gouvernement italien, avec une correction parfaite et un sens très exact des responsabilités qu'il avait acceptées en adoptant la *loi des garanties*, fit d'abord déclarer au début des hostilités que les ambassadeurs des puissances belligérantes accrédités auprès du pape continueraient à jouir comme par le passé de l'immunité diplomatique et que le gouvernement prendrait toutes les mesures pour que cette immunité ne fut point lettre morte. Cette déclaration officielle sauvait le principe. L'Italie se conformait au texte de la *loi des garanties* et observait scrupuleusement l'état de choses qu'elle avait créé elle-même, et cela, dans une circonstance qui, probablement, n'avait point été prévue quand se fit la loi.

Qu'allaient faire les ambassadeurs? Rester à Rome devenait bien difficile, car ils étaient conscients de l'impopularité dont ils jouissaient et il ne pouvait convenir à leur dignité de se voir toujours entourés d'une nuée d'agents de police. De plus, comme la femme de César, ils ne pouvaient et ne devaient pas être convenablement soupçonnés d'entretenir avec leur gouvernement des intelligences clandestines, ce dont pourtant ils ne manqueraient pas d'être accusés. Ils ont pris le parti le plus sage. Ils ont averti la Secrétairerie d'Etat qu'ils quittaient temporairement la ville de Rome et se retiraient en Suisse, à Lugano. De cette ville neutre, ils continueraient à gérer leur ambassade ou légation, et, comme ils jouissent toujours de l'immunité diplomatique, ils correspondraient avec le Saint-Siège par pli fermé, le gouvernement lui-même les ayant assurés que le secret de leurs correspondances avec le Vatican ne serait point violé. Le pape devait naturellement jouir de la même franchise vis-à-vis de ses ambassadeurs. La question

s'est ainsi dénouée simplement, sans heurts ni chocs, sans que le Saint-Siège fût obligé d'entrer en scène et d'agir dans un sens ou dans l'autre. Il continue à rester au-dessus du conflit, accomplissant sa sublime mission de sauver les âmes et de prêcher la paix aux hommes de bonne volonté.

* * *

On a voulu voir une tentative de rapprochement entre la France et le Saint-Siège dans le don de 40,000 francs fait par le pape au secours national pour les blessés français et la réponse officielle que cette association a faite au Souverain Pontife pour le remercier de cette charité. Il est certain que l'association a donné à sa réponse, par la forme qu'elle revet et le vote du conseil directif qui l'a précédé, une importance réelle. Ce n'est point un banal accusé de réception. C'est l'association tout entière, qui, par l'organe de son conseil directif, vient remercier respectueusement Benoît XV. Mais ceci dit, il faut bien remarquer que cette association est complètement indépendante du gouvernement français et que celui-ci n'a nullement désarmé. La présence au ministère de la guerre d'un nouveau sous-secrétaire d'Etat, dont militairement le besoin ne se faisait nullement sentir, a été imposée par des exigences politiques et sectaires. Ce nouveau sous-secrétaire est socialiste. Par conséquent, il est inutile de lui demander quelles sont ses opinions religieuses. On sait que le gouvernement voudrait *laïciser le front*, suivant l'expression de journaux qui lui sont chers. Il a fait dans ce sens des efforts qui n'ont pas abouti. Mais les journaux socialistes ne lachent pas la proie convoitée et reviennent toujours à la charge. Pour un peu, ils accuseraient le ministre de la guerre de tiédeur clérical. C'est pourquoi on l'a doublé d'un autre auquel on ne pourra certainement pas adresser le même reproche.

L'Italie a une organisation de service d'aumôniers qui sert de cadre à cette fonction en temps de guerre. L'article premier de sa constitution porte que la religion catholique, apostolique et romaine, est la religion de l'Etat. Mais en pratique ce pays vit sous le régime de la séparation. Il hésite entre deux formules: l'une, la vieille formule de Cavour, *l'Eglise libre dans l'Etat libre* ; l'autre, celle des nouvelles couches, *l'Eglise libre dans l'Etat souverain*. Cette dernière formule a bien inscrit le premier adjectif, mais le second détruit pratiquement le premier. Cependant l'Italie n'a pas encore pris position entre les deux concepts. Il y a eu des fluctuations diverses, dans un sens ou dans l'autre, suivant les contingences politiques. Il n'y a pas eu d'affirmation officielle nette et précise.

Le roi est commandant suprême des armées de terre et de mer. En cette qualité, il a adressé une proclamation à ses armées et le nom de Dieu ne s'y trouve pas. D'autre part, tout l'épiscopat italien s'est levé comme un seul homme. Il ne se borne point à pratiquer la charité envers les victimes de la guerre, il ne cache point ses sympathies. Ses prêtres ne manquent jamais de faire vibrer en chaire la note patriotique. Il y a contact intime entre l'Eglise et l'armée, et comme le soldat italien est bien plus religieux qu'on ne le pense, il s'ensuit que les sacrifices qu'il aura à faire ne seront pas stériles pour le grand but de la vie, le salut éternel.

Pour nous autres catholiques, qui sommes loin des champs de bataille, nous ne pouvons faire qu'une chose : prier pour que Dieu nous donne la victoire, mais de telle manière que cette victoire soit son oeuvre, que nous le reconnaissons et que nous lui en rendions grâce — *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam !*

DON ALESSANDRO.

UNE LETTRE DU " FRONT "

LE capitaine Louis Gillet qui, pendant deux ans, a si brillamment occupé la chaire de littérature à l'Université Laval, écrit à un ami de Montréal.

31 mai 1915.

“ Vos gazettes vous trompent — ou bien elles se trouvent en avance : je ne suis pas encore blessé, du moins jusqu'à présent, ce qui ne veut pas dire que je ne le serai pas. Mais enfin, grâce à Dieu, j'ai traversé huit mois de tranchées et deux batailles sans une égratignure. J'attribue cette faveur aux prières de mes amis... ”

“ Je vous remercie beaucoup de votre sollicitude. Il est vrai que Châalis (1) a reçu la visite des Allemands. Ils n'ont fait qu'y passer. Ma famille n'y était plus. Ils n'ont eu que le temps de boire ma cave et de voler du linge et des voitures; c'était le 3 ou le 4 septembre, et le lendemain commençait la bataille fameuse qui se livra sur le plateau de la Goële, entre Juilly et Meaux, devant cet éperon de Monthyon et de Pancharde qui fut le butoir où ils s'arrêtèrent, et où tomba mon admirable et très grand Charles Péguy (2). Cette mort illustre s'ajoute aux souvenirs sans nombre qui peuplent ce pays : son monument, voisin de la fontaine de Sainte-Geneviève, sera un lieu de pèlerinage pour tous ceux qui viendront un jour méditer dans ces campagnes sur le mystère de la délivrance française. ”

(1) Châalis est un château situé entre Senlis et Ermenonville, cédé à l'Institut de France par Mme Jacquemard-André, et dont M. Gillet est le conservateur.

(2) L'auteur du *Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc*. Cf. René Doumic, *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1914; Francis Vincent, *Ames d'aujourd'hui*, IIe série.

trè
cet
ave
rei
am
bat
Pég
le
fini
en
ils
j'os
que
fraj
sior
ron
d'êt
chr
Celi
jou
“
tail
de g
Un
furi
suis
nom
plai
que,
—
(3
Argo
à M.

“ Vous m’excuserez, cher monsieur, de ne pas vous écrire très longuement et de vous épargner mes considérations sur cette guerre horrible et toute pleine de surnaturel. J’ai appris avec chagrin la mort de M. Marraud (3). Qui n’a pas de pareils deuils, aujourd’hui, dans le monde ? Le cercle de mes amis est déjà tout éclairci, comme un de ces bois où l’on s’est battu et où les obus ont fait des trouées et de funèbres abatis : Péguy, Max Doumic, Lucien du Roure, Laurentie, Joseph Ollé, le comte d’Argenson, Robert André-Michel, et ce n’est pas fini, hélas ! Du moins, ceux qui sont morts ne sont pas morts en vain. Ils ont vu plus et mieux que l’aurore de la victoire ; ils ont assisté à la renaissance morale de la France, coopéré, si j’ose dire, à l’oeuvre du divin dans le monde. Votre ami plus que tout autre aura eu cette consolation. C’est un fait qui a frappé les spectateurs les plus prévenus, que l’immense éclo-sion religieuse sortie de cette guerre. Mille préjugés tomberont ou sont déjà tombés, l’esprit de secte et de discorde cesse d’être respirable ; une fraternité nouvelle, un sentiment tout chrétien d’union et de charité se répand dans tous les rangs. Cela vaut bien la vie, et je voudrais, cher monsieur, le voir toujours aussi clairement qu’à l’instant où je vous écris. ”

“ J’ai eu l’occasion d’admirer, au cours de la dernière bataille, vos régiments canadiens. Vos hommes se sont couverts de gloire. L’armée ne tarissait pas du récit de leurs hauts faits. Un groupe d’éclaireurs de chez vous est venu, dans un village furieusement bombardé, se mettre en liaison avec moi. Je me suis entretenu quelques minutes avec un charmant garçon, nommé Gosselin, de Québec. Je me rappellerai toujours avec plaisir sa bonne figure, sa physionomie ouverte et sympathique, et ce bon accent de terroir que j’aimais tant à entendre

(3) M. Marraud, lieutenant, tué au mois d’octobre dernier, en Argonne. Il était sous-diacre et artiste : à ce double titre très cher à M. Gillet et à son correspondant.

là-bas. C'était l'image de votre pays, robuste, gai, naturel et solide. ”

“ Je sais qu'il vous en coûtera des larmes : mais je suis fier pour le Canada du rôle qu'il n'a pas redouté de prendre dans le monde. Il sortira de là grandi ; il aura renouvelé ses provisions d'idéalisme. Il est bon de faire de temps à autre quelque chose pour l'invisible, pour l'immatériel, pour l'honneur. Cette guerre fraternelle, où vous aurez mêlé, sans utilité immédiate, votre sang en Europe avec le sang anglais, fera plus que des années de discussions parlementaires pour l'avenir de votre belle patrie. ”

“ Rappelez-moi, cher monsieur, au bon souvenir... , etc. ”

LOUIS GILLET, *capitaine*,
80e Territorial.

MARIAGE

INSTRUCTIONS SUR LE MARIAGE



l'abbé H. Hamelin, curé de l'église de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, à Adams, dans le Massachusett, l'un de nos confrères de ce clergé franco-américain qui fait là-bas, par delà la ligne quarante-cinquième, tant d'oeuvres et tant de bien, vient de publier, chez Arbour et Dupont, à Montréal, un volume de 350 pages, sur le “ mariage ”. Ce sont les instructions, tout bonnement, que cet excellent pasteur d'âmes a prêchées à ses paroissiens d'Adams. Il est difficile de mettre la main sur un livre plus simple et plus complet tout ensemble. Je suis bien sûr que M. le curé Hamelin n'a pas du tout pensé qu'en imprimant ses sermons il allait donner un chef-d'oeuvre à ses confrères et aux fidèles. Et il se trouve que M. Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice, notre

ancien directeur au grand séminaire, à M. le curé Hamelin et à tous ses condisciples, lui écrit que son livre est un " livre d'or ". Et c'est M. Lecoq qui a raison. Si les noces sacerdotales que M. le curé d'Adams vient de célébrer sont d'argent — il offre son volume à ses paroissiens en souvenir de son jubilé —, son beau livre est, en effet, un livre d'or pour les prêtres et les fidèles qui auront la bonne idée de se le procurer.

Après avoir exposé dans une série de trois instructions ce qu'il faut penser de *la nature*, de *l'excellence* et de *la nécessité* du mariage, l'auteur se pose, dans une deuxième partie, beaucoup plus longue naturellement, et très pratique, trois questions, à savoir : *Quand se marier ? — Qui marier ? — Comment se marier ?*

Quand se marier ? Il faut d'abord se marier jeune. Puis, les parents ne doivent pas abuser de leurs droits sur leurs enfants pour les en empêcher. Enfin, les garçons ont à craindre de graves erreurs hélas ! trop fréquentes, que l'auteur énumère.

Qui marier ? Réponse : une aide, son semblable. Eviter les mariages mixtes, et les autres où il y a *empêchements*.

Comment se marier ? C'est-à-dire que faut-il penser des *fréquentations*, des *bans*, des *dispositions* à apporter au mariage, de sa *célébration* et, touchant ce dernier point, des *mariages clandestins* ?

L'auteur répond à tout cela avec une précision et un luxe de détails bien propres à instruire utilement.

Enfin, dans une troisième et dernière partie, en trois instructions distinctes, M. l'abbé Hamelin parle *de la mission des époux*, *du bonheur des époux* et *de la vie intime des époux*.

Ce qui caractérise ces instructions du curé d'Adams, c'est qu'elles sont, je le répète, toutes simples, pleines de doctrine, de détails utiles et que, presque à chaque page, l'exemple vécu nous est proposé qui appuie et confirme l'enseignement donné.

Peut-être, notre bienveillant ami nous permettra de le dire sans détour, se montre-t-il un peu exigeant quand il demande à ses garçons et à ses filles de se marier jeunes. Certains pourraient argumenter et dire: " Oui, oui, très bien! — Mais il faut trouver d'abord! " Or, M. l'abbé Hamelin est bien pressant sur ce chapitre. En revanche, son instruction sur la nécessité des fréquentations sérieuses et bien comprises, et beaucoup d'autres du reste, nous ont paru admirables de bon sens et de clarté, et tout-à-fait au point.

Ajoutons que s'il ne faut pas chercher dans ce livre des pièces de style non plus que des morceaux choisis, la langue en est correcte, autant que l'esprit sain et le bon sens robuste, ce qui suffit.

Nous avons un peu tardé à la *Semaine* pour adresser au sympathique auteur de *Mariage* nos félicitations avec nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire. Il voudra bien croire que les uns et les autres n'en sont pas moins sincères.

E.-J. A.

LE LIVRE DES QUARANTE-HEURES

LE *Liber usualis de Oratione Quadräginta Horarum* que vient de publier M. l'abbé L.-A. Lavallée, curé de Compton, au diocèse de Sherbrooke, et que nous avons le plaisir de présenter et de recommander à nos lecteurs, mérite de s'appeler, à la grecque, le livre des Quarante-Heures. Nous ne pensons pas, sitôt qu'il sera connu, qu'un seul curé ou chapelain du Canada, de langue française ou de langue anglaise, se trouve, qui ne soit heureux de le posséder et pour cela, naturellement, de l'acheter. Il coûte un dollar et contient deux cents pages. On s'adresse à l'auteur, M. le curé L.-A. Lavallée, Compton, P. Q.

Ce livre qui est surtout un ouvrage de compilation est pour-

tant, nous ne craignons pas de l'affirmer, absolument nouveau, et il sera extrêmement utile à tous ceux qui ont à diriger, ou à suivre, les offices, toujours si pieux et si touchants, des Quarante-Heures. Ce qu'il fallait chercher dans les décrets et mandements, dans les livres de chant, ou dans les pieux manuels, ici et là, avec le risque souvent de ne pas trouver au moment opportun, ce petit livre, très commode, et qu'on peut mettre en poche facilement, nous le donne tout à la suite d'une façon très claire, sans qu'il y manque rien et sans qu'il y ait rien de trop. L'auteur a fait preuve d'un grand sens d'observation, et il semble bien que pour ainsi ne rien oublier il a dû bien des fois remettre sur le métier.

Ces choses positives que sont les directions à suivre dans les cérémonies et les chants de l'Eglise, surtout celles qui ne se présentent à être observées qu'une fois l'an dans chaque paroisse ou chapelle, qui ne sait combien il est difficile de se les rappeler exactement au bon moment. M. le curé Lavallée a voulu rendre service à ses confrères. L'avenir dira qu'il a parfaitement atteint son but.

“Maintes fois, vous ne l'ignorez pas, écrit-il à ses confrères, en manière de préface, des difficultés, des doutes, des incertitudes ont surgi lorsqu'il s'est agi d'assurer la stricte exécution de la *dévotion des Quarante-Heures*. Suivre la direction et obéir aux volontés de l'Eglise; appliquer aux cérémonies la liturgie exacte, exprimée par des décrets dont le texte, souvent, nous fait défaut; trouver à point une réponse à ses doutes, une solution à ses difficultés; satisfaire sa dévotion, et celle des fidèles, par des actes remplis d'amour et de piété, et qui sont de vraies amendes honorables à Jésus tant offensé; enfin avoir toutes les prières, lues ou chantées, en un seul volume, au lieu d'être réduit à en feuilleter plusieurs... tout cela est la raison d'être du livre que je vous offre aujourd'hui...”

Après un précis historique très net et très clair — il tient en

une page — de la *dévotion des Quarante-Heures*, M. Lavallée nous donne : 1o le texte de l'instruction élémentine (1er sept. 1736); 2o un commentaire complet de l'instruction; 3o les messes et cérémonies; 4o les chants (en notation moderne) pour les saluts et processions; 5o treize amendes honorables; 6o des prières et des chants pour l'heure sainte. La deuxième partie du volume, environ un tiers, donne les textes, prières, amendes honorables en anglais.

Il est évident que l'auteur a dû travailler beaucoup pour nous donner ce petit livre, si simple, si précis, si riche aussi et si au point, dont on ne pourra plus se passer partout où l'on fait des Quarante-Heures.

Pour garant de la sûreté de sa doctrine, outre l'imprimatur de Mgr l'archevêque de Montréal et l'approbation de Mgr l'évêque de Sherbrooke, M. le curé Lavallée publie en tête de son *Liber usualis*, une attestation élogieuse du rubriciste expérimenté dont tout le clergé canadien reconnaît et apprécie la compétence, M. l'abbé Joseph Saint-Denis, de Chambly.

Nous n'insistons pas pour recommander ce livre utile et bien fait à nos confrères. Ils n'ont qu'à le lire une fois. Le *Liber usualis* se recommande de lui-même. — E.-J. A.

ANNONCE

Nous recommandons ci-haut le commode et utile volume sur les *Quarante-Heures*, que M. l'abbé L.-A. Lavallée, curé de Compton, vient de publier chez Beauchemin à Montréal. Ce livre se vend une piastre (\$1.00), chez l'auteur, à Compton, P. Q. — Prière de payer par mandat-poste ou bon-poste, en même temps qu'on fait la commande. Ne pas oublier le timbre de guerre.